



Communiqué de presse

Création de la Fondation de l'Académie des technologies

L'Académie des technologies et la Fondation des Arts et Métiers ont officialisé leur partenariat, le 17 octobre dernier à l'hôtel Iéna, par la signature d'une convention qui donne naissance à la fondation de l'Académie des technologies sous égide de la Fondation Arts et Métiers.

Favoriser les progrès de la société grâce à la technologie et en promouvoir l'enseignement sont des objectifs étroitement partagés par la Fondation des Arts et Métiers et l'Académie des technologies, qui ont choisi d'œuvrer ensemble pour la promotion de la culture technique en France.

La convention a été signée par Norbert Lartigue, président de l'Association pour la promotion des technologies, et Roger Stanchina, président de la fondation Arts et Métiers qui s'estime « *très satisfait de ce partenariat avec l'Académie des technologies* » : « *Soutenant nous-même la formation technologique et la recherche scientifique au service de l'industrie depuis l'École primaire jusqu'à la création d'entreprise - notamment auprès des élèves des Ecoles d'ingénieurs telles que Arts & Métiers -, nous allons trouver naturellement avec l'Académie des technologies des synergies importantes pour développer nos actions.* »

Patrick Ledermann, président du conseil exécutif, souligne que la Fondation contribuera aux missions de l'Académie des Technologies : améliorer la compréhension du grand public sur les avancées et les bienfaits des technologies, ainsi que leurs usages ; promouvoir l'enseignement des technologies dans l'éducation des jeunes ; valoriser des apports technologiques indispensables au développement économique de la France.

Sont déjà programmés pour 2017 :

- l'organisation d'un colloque sur la formation professionnelle le 26 Janvier 2017 : '(Re)construire les parcours de formation professionnelle au plus près des besoins des entreprises',
- une convention annuelle des Technologies mettant en valeur un secteur industriel – l'agroalimentaire a été choisi pour cette première édition - avec la remise du Grand Prix de l'Académie ;
- des ateliers pilotes d'initiation et de formation aux technologies en relation avec le système éducatif et en collaboration avec l'industrie.

* * *

La Fondation Arts et Métiers

Créée en 1978, la Fondation s'est définie comme principales missions le soutien à la formation technologique depuis l'école primaire jusqu'aux écoles d'ingénieurs et les centres de recherche scientifique et technologique, jusqu'à la création et au développement d'entreprises ou de projets dans lesquels sciences et technologies occupent une place prépondérante. Son rôle est aussi de faciliter l'accès à la culture et aux études scientifiques, objectifs qui se traduisent à la fois par des actions visant à éveiller et à faciliter chez les jeunes générations le goût des sciences et de la recherche, par de très nombreuses bourses d'études et par une contribution significative à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine scientifique, technologique et industriel, et au-delà (Archives et Musée gadzarts de la Ferme de Liancourt

dans l'Oise, berceau de l'École). Par ses activités, la Fondation Arts et Métiers, d'intérêt général et d'utilité publique, entend contribuer aux progrès des sciences et des techniques, et au renouveau de l'industrie.
Pour en savoir plus : www.fondam.org

A propos de l'Académie des technologies

Fondée en décembre 2000, l'Académie des technologies est devenue un établissement public à caractère administratif (EPA) en avril 2006. L'Académie des technologies a pour mission de conduire des réflexions, formuler des propositions et d'émettre des avis sur les questions relatives aux technologies et à leur interaction avec la société. Elle conduit des actions d'expertise, de prospective et d'animation et examine les questions qui lui sont soumises par le Gouvernement.

Pour en savoir plus : www.academie-technologies.fr

Contacts presse :

Fondation Arts et Métiers et la Société des Ingénieurs Arts & Métiers :

Chrystel Libert – Agence Point Virgule - Tél. : 01 73 79 50 88 – clibert@pointvirgule.com

Académie des technologies

Catherine Côme – Tél. : 01 53 85 44 30 – catherine.come@academie-technologies.fr